



BCEAO
BANQUE CENTRALE DES ETATS
DE L'AFRIQUE DE L'OUEST



COFEB
CENTRE OUEST AFRICAIN DE FORMATION
ET D'ETUDES BANCAIRES

Les **AB**régés du **COFEB**

N°ABC/2022/07/009

LIQUIDITE BANCAIRE ET FINANCEMENT DE L'ECONOMIE DANS L'UEMOA

ABrégé tiré du Document d'Etude et de Recherche
(DER) élaboré par Yao Dossa TADENYO, en décembre 2021

OCTOBRE 2022



BCEAO
BANQUE CENTRALE DES ETATS
DE L'AFRIQUE DE L'OUEST



COFEB
CENTRE OUEST AFRICAIN DE FORMATION
ET D'ETUDES BANCAIRES

DIRECTION GENERALE DU COFEB

DIRECTION DE LA RECHERCHE ET DES PARTENARIATS

Les **AB**régés du **COFEB**

N°ABC/2022/07

LIQUIDITE BANCAIRE ET FINANCEMENT DE L'ECONOMIE DANS L'UEMOA

ABrégé tiré du Document d'Etude et de Recherche
(DER) élaboré par Yao Dossa TADENYO, en décembre 2021

OCTOBRE 2022

*Les avis exprimés engagent la responsabilité des seuls auteurs et
en aucun cas celle de la BCEAO*

PREAMBULE

Le Centre Ouest Africain de Formation et d'Etudes Bancaires (COFEB) est une structure de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) chargée des activités de renforcement des capacités et de la recherche économique et financière. Depuis novembre 2019, les plus hautes Autorités de la Banque ont décidé de transformer ce Centre régional en élargissant ses missions autour de trois (3) Directions, à savoir, la Direction en charge des Enseignements et des Programmes de Formation, la Direction de la Recherche et des Partenariats et celle chargée des Affaires Administratives et de la Communication, placées sous la responsabilité d'un Directeur Général.

La vision des Autorités de la BCEAO, à travers cette transformation institutionnelle, est notamment de faire du COFEB un centre d'excellence de dimension internationale, dans le domaine de la formation et de la recherche. Comme toutes les banques centrales, la BCEAO doit jouer un rôle de premier plan dans le processus de génération et de dissémination de la connaissance envers le grand public et les décideurs politiques. Cela contribue au processus de transparence recommandé par les standards internationaux. En outre, en tant que Conseiller économique et financier des Etats, elle se doit d'informer et de sensibiliser les Autorités nationales sur les nouveaux enjeux dans ce domaine.

Dans ce cadre, plusieurs études techniques, reposant sur des méthodes quantitatives, sont publiées chaque année sur des thèmes présentant un intérêt pour les économies de notre Zone. Pour disséminer et vulgariser les principaux messages et les enseignements de ces études techniques, nous avons jugé utile de créer une nouvelle publication dénommée « *Les Abrégés du COFEB* ».

Dans cette série, les résultats des travaux de recherche sont synthétisés et traduits dans un langage accessible à tous.

Au total, « *Les Abrégés du COFEB* » entendent contribuer à valoriser les résultats des études et recherches effectuées au sein de la BCEAO, en vue de toucher le plus large public possible et d'éclairer les décideurs politiques sur certaines questions économiques et financières.

Ousmane SAMBA MAMADOU,
Directeur Général du COFEB

A PROPOS DU THEME DE L'ETUDE

Ce huitième numéro de la série "**Les Abrégés du COFEB**" porte sur le thème « **Liquidité bancaire et financement de l'économie dans l'UEMOA** ». Il découle du Document d'Etude et de Recherche (DER) n° COFEB/DER/2021/04, réalisé par Yao Dossa TADENYO, en décembre 2021.

Le thème abordé dans cette étude est en lien direct avec la politique monétaire de la BCEAO. En effet, la problématique du rôle de la liquidité bancaire dans le financement des activités économiques suscite un intérêt avéré dans le contexte du secteur financier de l'UEMOA dominé par les banques commerciales. Cette situation confère aux banques un rôle principal dans les mécanismes de transmission de la politique monétaire, notamment à travers leur comportement d'offre de crédit. En outre, la nécessité d'assurer un financement sain de l'activité économique exige d'affiner en permanence la connaissance des relations entre les différents facteurs déterminants de la croissance des prêts bancaires.

Cette problématique a donné lieu à divers travaux qui ont conclu, pour les uns, à un lien positif entre la liquidité bancaire et l'offre de crédit et, pour les autres, à un lien négatif ou non significatif. La présente étude tente donc d'apporter une contribution à l'éclairage sur la nature de cette relation, en s'appuyant sur des données trimestrielles d'un panel non cylindré de 94 banques de l'UEMOA, sur la période 2010-2019.

Les résultats laissent apparaître, entre autres, que la croissance des crédits bancaires est déterminée par des caractéristiques spécifiques des banques, notamment la taille, la liquidité, le risque bancaire, la qualité du portefeuille de prêts, etc. Le capital exercerait une influence significative sur la croissance des crédits bancaires à travers son interaction avec la liquidité bancaire. En outre, des facteurs macroéconomiques, tels que la croissance et l'inflation joueraient également un rôle significatif dans la dynamique de l'offre de crédits bancaires dans l'Union.

Les enseignements tirés de ce travail pourraient notamment alimenter les réflexions sur la conduite de la politique monétaire dans l'UEMOA.

Ndèye Amy NGOM SECK,
Directeur de la Recherche et des Partenariats

Introduction

La liquidité détenue par une banque mesure sa « capacité à faire face à ses obligations de trésorerie suivant leur échéance », (Valla et al., 2006). Cette capacité financière est au cœur de l'activité d'intermédiation des banques et constitue un facteur de leur vulnérabilité. En effet, les banques empruntent sur les marchés des ressources à court terme pour financer des emplois à plus longue échéance. Un déficit de liquidité expose les banques à un risque de liquidité, ie. d'incapacité à honorer leurs engagements à échéance. L'importance du risque de liquidité et la nécessité d'éviter qu'il prenne une dimension systémique a été mise en exergue par les différentes crises financières, dont celle plus récente de 2007-2008. Cette importance justifie l'accent mis sur la supervision bancaire et l'attention particulière accordée aux exigences de liquidité dans les recommandations de Bâle II-III.

Pour se prémunir contre le risque de liquidité, les banques font souvent recours aux emprunts sur le marché interbancaire ou sollicitent des refinancements auprès de l'Institut d'émission. Dans l'UEMOA, ces injections de liquidités opérées par la Banque Centrale dans le cadre du refinancement des banques ont cru de manière significative depuis 2007. A titre illustratif, le montant des demandes d'avances s'est accru, passant de 77,56 milliards FCFA au 24 décembre 2007 à 4.610,96 milliards au 30 décembre 2019. En outre, la valeur annuelle cumulée des échanges interbancaires a atteint 47.134,84 milliards en 2019 contre 1.489,70 milliards en 2007.

La littérature économique indique que la liquidité bancaire favorise la mise en place des prêts bancaires. En situation de risque de liquidité faible, les banques sont incitées à accorder plus de crédit (Acharya et Naqvi, 2012 ; Polizzi et al., 2020 ; Dang, 2019 ; Berrospide, 2013 ; Cornett et al., 2011, etc.). Cependant, ce postulat n'est pas unanime. En effet, d'autres travaux rapportent qu'un niveau de liquidité plus important serait défavorable à la croissance des prêts bancaires, en raison de l'immobilisation oisive des ressources financières due à la constitution des liquidités (Rabab'ah, 2015 ; Dahir et al., 2018 ; Adzis et al., 2018, etc.).

La présente étude¹ apporte sa contribution à la littérature en s'appuyant sur les données des banques de l'UEMOA. Plus précisément, elle tente de répondre aux questions suivantes : i) *la liquidité bancaire affecte-t-elle la croissance du crédit bancaire dans l'UEMOA ?* ii) *Les injections de liquidités par la Banque Centrale ont-elles un effet significatif sur l'offre de crédits par les banques ?*

I. Intérêt de l'étude

L'intérêt de l'étude se situe à deux (2) principaux niveaux. En premier lieu, elle aborde la relation entre la liquidité principalement et les prêts bancaires dans le contexte des pays en développement, en particulier ceux de l'UEMOA. A ce titre, l'étude se distingue par l'évaluation de l'effet des injections de liquidités sur le financement de l'économie et apporte une meilleure compréhension de ce phénomène. En second lieu, l'étude fournit une base empirique pour des discussions relatives à l'adéquation des interventions des Autorités monétaires avec le cadre réglementaire bancaire.

II. Démarche méthodologie adoptée

L'étude s'appuie sur un cadre méthodologique dérivé des travaux empiriques d'exploration des effets (directs ou indirects) de la liquidité sur la croissance des prêts bancaires. Ces travaux utilisent le cadre analytique du canal de transmission du crédit bancaire de Bernanke et Blinder (1988). De ce cadre analytique, Ehrmann et al. (2001) dérivent une spécification permettant d'analyser les effets des caractéristiques des banques sur leurs comportements de prêt. La présente étude emprunte cette spécification.

Plusieurs variantes de cette spécification ont été implémentées dans la présente étude. La première consiste en un modèle linéaire entre la variable dépendante et les variables explicatives. La seconde spécification introduit un effet interactif entre les indicateurs de la liquidité bancaire et le capital, ce qui signifierait que la relation entre la liquidité bancaire et les prêts bancaires est non linéaire. Enfin, la troisième spécification fait recours au modèle à seuil endogène inspiré de Kremer et al. (2013), Baum et al. (2013) et Lay (2020). Cette spécification postule l'existence d'un seuil au-dessus duquel la liquidité serait favorable à la croissance des crédits bancaires.

III. Résultats, enseignements et recommandations de l'étude

Les estimations ont été effectuées à partir des données de panel de 94 banques de l'UEMOA dont les informations sont disponibles sur la période 2010-2019.

Il apparaît que la croissance des crédits bancaires est déterminée par les caractéristiques spécifiques des banques, telles que la taille (des banques), la liquidité, les placements en titres publics, le risque bancaire, la qualité du portefeuille de prêts. Le capital influencerait l'activité de crédit des banques à travers son interaction avec la liquidité. En outre, le comportement des prêts bancaires serait également tributaire des variables de l'environnement macroéconomique, telles que la croissance réelle et l'inflation ainsi que la qualité de la réglementation.

L'estimation d'un modèle autorisant un effet de seuil confirme les résultats des modèles linéaire et à effet interactif entre le capital et la liquidité bancaire.

En outre, l'effet du capital apparaît positif et significatif à un seuil de risque d'erreur de 1%. Ainsi, une capitalisation plus élevée renforcerait la capacité d'absorption des pertes des banques et favoriserait la mise en place de crédits en faveur du secteur privé. Ce résultat conforte l'hypothèse d'un effet de seuil du refinancement influençant la relation entre l'offre de crédits et le niveau de capitalisation. Ce seuil se situerait à 2.509,77 milliards FCFA sur la période 2010-2019 et pourrait varier à la baisse ou à la hausse, en fonction de l'évolution de la conjoncture. Au-dessus de ce montant des avances de la Banque Centrale, l'effet marginal de la liquidité bancaire apparaît positif et significatif. Ainsi, les avances de la Banque Centrale pourraient agir comme un facteur favorable à la croissance des crédits bancaires.

Ces nouveaux éléments d'analyse pourraient contribuer à affiner les interventions de la BCEAO sur les différents compartiments de ses refinancements.

Centre Ouest Africain de Formation et d'Etudes Bancaires (COFEB)

Avenue Abdoulaye Fadiga - BP : 3108 Dakar - Sénégal

Tél. : 00 221 33 839 05 00 - Fax : 00 221 33 823 83 35

Contact : courrier.zdrp@bceao.int

<https://cofeb.bceao.int/>